



Explication du Texte 2-

Locke Lettre sur la tolérance



En troisième lieu, le soin du salut des âmes ne saurait appartenir au magistrat, parce que, si la rigueur des lois et l'efficacité des peines ou des amendes pouvaient convaincre l'esprit des hommes, et leur donner de nouvelles idées, tout cela ne servirait de rien pour le salut de leurs âmes. En voici la raison, c'est que la vérité est unique, et qu'il n'y a qu'un seul chemin qui conduise au ciel. Or, quelle espérance qu'on y amènera plus de gens, s'ils n'ont d'autre règle que la religion de la cour ; s'ils sont obligés de renoncer à leurs propres lumières, de combattre le sentiment intérieur de leur conscience, et de se soumettre en aveugles à la volonté de ceux qui gouvernent, et à la religion que l'ignorance, l'ambition, ou même la superstition, ont peut-être établie dans le pays où ils sont nés ? Si nous considérons la différence et la contrariété des sentiments qu'il y a sur le fait de la religion, et que les princes ne sont pas moins partagés, là dessus qu'au sujet de leurs intérêts temporels, il faut avouer que le chemin du salut, déjà si étroit, le deviendrait encore davantage. Il n'y aurait plus qu'un seul pays qui suivît cette route, et tout le reste du monde se trouverait engagé à suivre ses princes dans la voie de la perdition. Ce qu'il y a de plus absurde encore, et qui s'accorde fort mal avec l'idée d'une divinité, c'est que les hommes devraient leur bonheur ou leur malheur éternels aux lieux de leur naissance.

Situation générale :

- Il existe toujours plusieurs religions dans un État, c'est une conséquence de la liberté de conscience de l'homme. Une même religion ne peut manquer de se séparer en plusieurs au bout d'un temps. Cette diversité pose des problèmes politiques : chacune se donne comme vraie, ce qui est source de conflits plus ou moins violents.

- Cela est vrai en particulier de la religion chrétienne : elle est devenue plusieurs rapidement (orthodoxe, catholicisme, protestantisme). Chacune veut imposer sa lecture des textes chrétiens.

Problèmes posés dans ce texte :

1. Pour éviter les conflits entre religieux, faut-il contraindre tous les sujets d'un même État à adopter une seule religion, celle du Souverain ?
2. Le choix de la religion relève-t-elle d'une délibération collective ?

Thèse de l'auteur :

Il est impossible de contraindre un individu à croire, il possède une liberté de conscience qui se manifeste aussi dans ce domaine. De plus, la croyance est affaire de sentiment intérieur.

Raisonnement :

1. Le but de la religion est le salut de l'âme, c'est-à-dire la garantie d'une vie éternelle auprès de Dieu. L'autorité politique ne peut pas agir là dessus.
2. Chaque croyant est convaincu de la vérité de sa croyance, il ne relativise pas, il ne doute pas, il n'envisage pas autre chose.
3. Il n'est sensible qu'à sa propre intelligence et réflexion ; il croit avec ferveur, c'est son sentiment qui « justifie » sa croyance.
4. La tentation des rois est grande d'utiliser la religion pour se faire aimer et obéir. Cette obéissance serait fondée subjectivement.
5. On ne peut pas démontrer que le roi est une autorité politique valable, on voit au contraire que de nombreux rois ont des religions différentes. Donc c'est le hasard qui nous a fait subir un pouvoir plutôt qu'un autre.

Conclusion :

Il n'est ni légitime ni efficace de vouloir contrôler le sentiment religieux des hommes.